



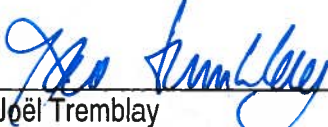
AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2019-06 CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR L'ÉLECTION DU PRÉFET DE NOVEMBRE 2021

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le règlement no 2019-06 concernant la création d'une réserve financière pour l'élection du préfet de novembre 2021 été adopté à la séance ordinaire du 15 mai 2019.

Les personnes désireuses de consulter ledit règlement peuvent le faire en se rendant au bureau de la MRC de La Matapédia, au 420, route 132 Ouest, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ou en consultant le site Internet de la MRC au www.mrcmatapedia.qc.ca.

Donné à Amqui, ce 17^e jour de mai 2019.



Joël Tremblay
Secrétaire adjoint